

Nomination au poste de directeur général adjoint **Trois-Rivières recrute Sébastien Roy**

Le 13 août 2024 – À l’occasion d’une séance extraordinaire, la Ville de Trois-Rivières a confirmé l’embauche de Sébastien Roy au poste de directeur général adjoint – Planification. Le directeur général, François Vaillancourt, estime que M. Roy sera un précieux allié pour le comité de direction et le conseil municipal.

Sébastien Roy est détenteur d’une maîtrise en administration des affaires (MBA) en gestion de villes et de métropoles, et d’un baccalauréat en économie et science politique. Il possède une feuille de route impressionnante en fiscalité municipale, en gestion du territoire et en innovation. Il a passé 20 années à la Ville de Varennes – dont les 15 dernières à titre de directeur général – où il a joué un rôle de premier plan dans l’essor qu’a connu la Municipalité. Figure parmi ses grandes réalisations, la mise en place d’un modèle qui a permis de donner un nouveau souffle aux parcs industriels de l’endroit.

Fort de ces résultats, M. Roy estime être mûr pour un nouveau défi et se dit motivé par le potentiel de croissance de Trois-Rivières. En acceptant le poste de directeur général adjoint, il veut partager son expertise et placer la ville en position de concrétiser ses ambitions. Parmi les dossiers placés sous sa responsabilité, on retrouve : la crise de l’habitation et le développement des infrastructures, l’optimisation des sources de revenus et la vitalité économique.

À Varennes, on a reconnu sa gestion rigoureuse des services municipaux, sa dextérité pour administrer les ressources publiques et sa vision de prospérité. C’est avec la même énergie qu’il rejoindra l’équipe municipale trifluvienne, à compter du 7 septembre prochain. Il remercie par ailleurs le conseil municipal de Trois-Rivières qui lui a témoigné sa confiance en confirmant sa nomination à l’unanimité.

En terminant, rappelons que cette nomination au poste de directeur général adjoint – Planification fait suite au départ à la retraite de

son précédent titulaire. Le choix du candidat a été fait à l'issue d'un processus inspiré des meilleures pratiques, auquel a participé un comité de sélection dont faisaient partie des membres du conseil municipal. La rémunération sera fixée en vertu de la structure de rémunération prévue au *Protocole des conditions de travail des cadres supérieurs*.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net